
RÉSUMÉ DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AOÛT 2020

Présents : **Le Goux Jean Pierre, Dartiailh Emmanuel, Jourden Jean-Yves, Le Guenniou Michel, Larvor Dominique, Baron Joseph, Briand-Le François Aline, Le Roy Maryline, Le Meur Claudie, Ollivier-Henry Alain, Le Scel Marthe, Saintillan Aurélie, Cesbron Virginie.**

Absents : **Genty Franck, Steunou-Roquinarc'h Solènel.**

CHOIX DE L'ARCHITECTE POUR LA RÉNOVATION DES 2 SALLES COMMUNALES

Dans le cadre de la rénovation des deux salles communales situées au bourg de Lanrodec et dont le montant des travaux est estimé à 150 000 €, la commission travaux s'est réunie le 28 juillet 2020.

Trois cabinets ont répondu à l'appel à candidature pour le marché de maîtrise d'œuvre :

- P. HENOCQ, Architecte
- STUMM Architecture
- GRIMAUULT Jacky, Agence d'Architecture.

Il ressort de cette analyse que la proposition de P. HENOCQ est la mieux-disante, à savoir :

- Mission de base : 11 780 €
- Mission complémentaire : 620 €
- Planning des travaux : Etudes : 2 mois - Travaux : 4 mois.

Le conseil municipal, **APPROUVE** l'analyse des offres présentée ; **DECIDE** de retenir la proposition de l'architecte P. HENOCQ ; **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les actes et pièces nécessaires à la passation du marché de maîtrise d'œuvre pour un montant de 12 400 € HT.

DEMANDE DE SUBVENTION « PLAN DE RELANCE – Fonds d'investissement exceptionnel aux communes » POUR LA RÉNOVATION DES 2 SALLES COMMUNALES

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée le projet de rénovation des deux salles communales jouxtant la mairie.

L'ADAC a réalisé une étude de faisabilité concernant la réhabilitation thermique, phonique et l'aménagement en accessibilité des 2 salles communales composant la salle polyvalente.

Les travaux sont estimés dans leur ensemble à 150 000 € HT hors frais de maîtrise d'œuvre et contrôle technique et CSPS ou 167 200 € avec les frais de maîtrise d'œuvre et contrôles nécessaires. Ils se décomposent comme suit :

- Travaux 150 000 €
- Maîtrise d'œuvre 12 400 €
- Contrôle techniques CSPS 2 800 €
- Divers 2 000 €

Le plan de financement est le suivant :

- Plan de relance – Fonds d'investissement exceptionnel aux communes (30%) 45 000 €
 - DETR 42 000 €
 - Fonds propres 40 200 €
 - Emprunt 40 000 €
- 167 200 €**

Le Conseil Municipal APPROUVE le projet tel que présenté par Monsieur le Maire et SOLLICITE le Département dans le cadre du plan de relance – fonds d’investissement exceptionnel aux communes au titre de l’année 2020.

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS A LA COMMISSION D’APPEL D’OFFRES

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu’il y a lieu de désigner les délégués à la Commission d’Appel d’Offres.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne :

TITULAIRES : Jean Yves JOURDEN - Aurélie SAINTILLAN - Joseph BARON

SUPPLÉANTS : Aline BRIAND-LEFRANCOIS - Dominique LARVOR - Michel LE GUENNIU

AMÉNAGEMENT D’UN PLACARD DANS LE LOCAL DE LA PSYCHOMOTRICIENNE

Plusieurs devis ont été sollicités pour la réalisation d’un placard dans le local de Madame Marion CARDOT, Psychomotricienne, situé 17C rue des Ecoliers.

Le Conseil Municipal DECIDE de retenir la proposition de l’entreprise Le Tertre Le Roux de LANGUEUX pour la réalisation de ces travaux pour un montant total HT de 1 632.51 €.

TARIFS CANTINE-GARDERIE 2020-2021

Le Conseil Municipal décide de facturer la cantine et la garderie à compter de septembre 2020 selon les tarifs suivants :

CANTINE :

- Tarif Enfant : 2.86 € le repas
- Tarif Adulte : 3.57 € le repas

GARDERIE :

- Tarif quart d’heure pour un quotient familial inférieur ou égal à 800 : 0.22 €
- Tarif quart d’heure pour un quotient familial supérieur à 800 : 0.39 €
- Tarif quart d’heure supplémentaire (après fermeture) : 4.35 €.

VENTE DÉLAISSÉ COMMUNAL LOTISSEMENT Parc an Traou : Commune / Familles Macé-L’anton ; Louvet ; Le Berre et Prigent

Le Conseil Municipal DÉCIDE de rétrocéder les bandes de terrain communal du lotissement de Parc an Traou bordant les lots 6 (MACÉ L’ANTON) ; 9 (LOUVET) ; 10 (LE BERRE) et 11 (PRIGENT) pour l’euro symbolique.

Les frais de notaire ainsi que le frais de bornage incombent à chacun des demandeurs.

QUESTIONS DIVERSES

ECOLE :

Suite au protocole du 20 juillet concernant la rentrée scolaire :

- Plusieurs rentrées échelonnées sont à prévoir tout en gardant plusieurs accès à l’école. Pour les tous petits l’entrée se fera dans le hall du bloc maternel.
- Tous les élèves vont être autorisés à manger à la cantine.
- Prévoir du ménage à faire chaque jour de la semaine.
- Garderie : elle aura lieu dans les 2 salles prévues à cet effet et la fermeture se fera désormais à 18h30.

P'TIT MARCHÉ DE LANRODEC :

A ce jour 7 exposants sont prévus pour le premier jour du P'tit marché à savoir le vendredi 14 août 2020. Des affiches (entrée - sens interdit – sens de la circulation – masque obligatoire) vont être mises en place ainsi qu'un arrêté de stationnement interdit à partir de 14 heures sur le parking de l'école.

FACEBOOK COMMUNE DE LANRODEC :

Claudie nous informe que le nouveau facebook de la commune a été partagé par plus de 100 personnes. Prévoir de prendre des photos à chaque réunion afin d'alimenter le site régulièrement et mettre en avant les commerces de la commune.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Cette année le forum a lieu à BOQUEHO le samedi 12 septembre 2020.

KERPRIN

L'étude de faisabilité est en cours - dossier est suivi par Mr Arnaud LARNICOL, architecte.

L'assainissement de Kerprin est à prévoir et à réaliser avant l'hiver pour un coût d'environ 16 500 euros de travaux. L'étude de terrain est confiée à l'entreprise GENIUS Environnement de POMMERET.

La consultation d'entreprise va se poursuivre pour les travaux de terrassement, d'assainissement et autres corps de métier.

PLANS DE LA COMMUNE – DÉPLIANTS – LOGO

La municipalité a décidé de reprendre et de réactualiser les plans de l'ensemble la commune. Divers fournisseurs ont été consultés.

Voir pour réaliser également de nouveaux dépliants mis à jour ainsi qu'éventuellement un nouveau logo de la commune.

CIRCUITS DE RANDONNÉES

Aurélie SAINTILLAN MADEC poursuit le travail sur la réhabilitation des divers chemins de randonnées de la commune. Elle a contacté le Leff Armor à ce sujet et il serait possible que le chantier d'insertion intervienne sur la commune pour nous aider dans ces travaux.

PYLÔNE ORANGE – Coat Nay

Monsieur Jean-Yves JOURDEN informe le conseil municipal que le SDE (Syndicat Départemental d'Electricité) doit intervenir entre le 8 et le 16 septembre prochain afin d'alimenter le nouveau pylône Orange installé près du terrain des sports à Coat Nay.

RÉUNION DES ÉLUS

Une prochaine réunion des élus est prévue à Kerprin le 6 septembre 2020 avec les conjoints à partir de 10 heures.

Une visite de la commune est programmée afin la présenter à chacun ainsi que des grillades pour le repas du midi.